



EN DIRECT DU BN

Le SNOP sur le net : www.snop-snapc.fr

La lettre d'information du Bureau National adressée aux Officiers de Police

SPECIAL AVANCEMENTS

Le télégramme des postes ouverts à l'avancement 2006 vient d'être diffusé dans les services et déjà, comme chaque année, les représentants du SNOP font l'objet d'innombrables sollicitations de collègues qui, tous, convoitent la promotion tant attendue et méritée. Il m'a semblé utile de m'adresser à vous sans attendre le résultat final de la CAP (13-14 Juin 2006).

Nombre de postes

Nous avons obtenu 800 postes de Capitaines et 400 de Commandants. La LOLF fixe désormais le nombre des postes attribués sans laisser place à la moindre marge de manœuvre. C'est dorénavant le ratio « promu / promouvables » qui fait foi.

Le SNOP et ses élus en CAP ont veillé et veilleront encore au respect des règles établies pour les Lieutenants les plus anciens : Sauf cas particuliers, les Lieutenants titulaires de 92 et 93 bénéficieront d'un avancement; ceux de 94 et 95 devraient être nombreux à voir leur mérite reconnu sans pour autant interdire aux plus jeunes, dans des proportions satisfaisantes, d'accéder à une promotion.

CAPITAINES. Premier constat

le SNOP avait techniquement démontré la nécessité d'ouvrir à minima 900 postes de Capitaines pour 2006, 2007 et 2008. Fragilisant le processus défini par le protocole de juin 2004, l'administration n'en a accordé que 800, ce qui nous conduit à en revendiquer 1000 pour 2007...

Pour 2006, le ratio « promu / promouvables » s'élèvera à 26,42% (22,96% en 2005 et 15,67% en 2003). Il y a 3028 Lieutenants « promouvables ». Ainsi, 2228 d'entre eux, pour la très grande majorité méritants, estimeront légitimement que leur mérite et leur investissement n'auront pas été reconnus. Le SNOP a privilégié des critères en cohérence avec la réforme en cours et le positionnement des Officiers, tout en prenant soin d'en limiter les dégâts collatéraux. D'autres, à l'évidence, ont préféré sacrifier ces impératifs et leur substituer des aspirations bien moins objectives...

COMMANDANTS:

1948 « promouvables », soit un ratio de 20,53 % (19,83% en 2005 et 16,56 en 2003).

Les observations faites ci-dessus valent globalement pour les Commandants. L'augmentation du ratio mérite d'être soulignée, mais elle reste très insuffisante au regard de ce que réserve l'avenir. Quand d'autres s'en accaparent seuls le mérite, le SNOP - plus modestement mais plus résolument - se fixe pour objectif de maintenir, voire d'accroître, ce ratio pour les années à venir.

Transparence de gestion :

Le SNOP demande depuis longtemps la suppression de la catégorie des "Divers" dans un souci de transparence. Nous avons convaincu la DAPN de diffuser les postes FORMATION, SPHP, SCTIP... Au dernier moment cette possibilité de transparence a disparu au motif qu'elle serait intégrée l'an prochain dans un nouveau mode de gestion. D'où le différentiel entre le nombre de postes diffusés et existants.

Ouverture des postes et nomenclature:

En collaboration avec les responsables nationaux, les délégués départementaux et régionaux du SNOP se sont efforcés, lors d'entretiens avec chefs de services et directeurs, d'obtenir des ouvertures de postes sur la base des critères les plus objectifs qui soient. Ces démarches ont, pour la plupart, abouti. Subsistent cependant des échecs mal vécus par les Officiers, générant incompréhension, sentiments d'injustice, d'exaspération ou de colère. La plupart de ces cas révèle une volonté de certains Commissaires de faire payer aux Officiers les acquis de la réforme. En se référant ainsi aux projets de nomenclatures de 2012 lus ou interprétés avec la plus extrême rigidité, certains ont fait obstacle à l'ouverture de postes que commandaient pourtant l'actuelle situation du corps dans des services où il s'avérait nécessaire de réparer les dégâts d'une gestion depuis longtemps incohérente et inéquitable. D'autres, à l'inverse, et pas seulement dans le corps des Commissaires, se sont ingéniés à décrédibiliser le positionnement des Officiers par l'ouverture de postes ne répondant à rien... sinon à récompenser la docilité ou le copinage !

Au nom du SNOP je me veux le porte-parole de tous ceux qu'insupportent ces marchandages qui ne font honneur à personne et surtout pas au Corps des Officiers. Des solutions permettant de redonner du crédit aux mouvements d'avancements existent et le SNOP veut, fort du soutien d'un maximum d'Officiers, les faire prévaloir. Tel est également l'enjeu des prochaines élections professionnelles pour lesquelles je sollicite déjà votre confiance et votre soutien.

Dominique ACHISPON

UN DEPART DISCRET

Vendredi 10 mars 2006, cérémonie à Berck sur Mer (62) pour le départ en retraite du Commandant échelon fonctionnel, chef de la circonscription depuis 6 ans.

Environ 200 personnes honoraient de leur présence cet Officier brillant et reconnu pour ses qualités humaines et professionnelles. (Société civile, policiers, gendarmes etc.)

Jacky RICART était ému d'autant que plusieurs interventions ont été faites par les personnalités présentes :

Le Député a salué ce policier exemplaire, le Maire a remercié « son commandant de Police », un Vice Président du Conseil Général a pris la parole ainsi que le sous Préfet de Montreuil sur Mer.

Nous avons cherché un représentant de la DDSP et nous ne l'avons pas trouvé...

C'est le Sous Préfet qui a retracé la carrière de notre éminent collègue et qui l'a remercié pour le travail accompli en notant au passage que son travail, depuis son arrivée, avait permis de diminuer de moitié les faits constatés de voie publique.

Le Corps de conception et de Direction a brillé par son absence pour saluer le départ d'un Officier de grande valeur qui a effectué toute sa carrière en Sécurité Publique en mobilité constante et progressive en fonction des responsabilités qu'il a exercées.

Bon vent Jacky et la Police Nationale te remercie. Le SNOP, lui, l'a fait en direct.

Grâce à Vous,
le SNOP obtient,
les Officiers gagnent !